



AVIS PUBLIC

Calendrier des sessions ordinaires du Conseil municipal Année 2012

En conformité avec l'article 148 du *Code municipal*, le Conseil municipal du Village de Val-David a adopté la résolution # 11-11-355 fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2012 qui se tiendront à 19h30 aux dates ci-après indiquées :

- 10 janvier
- 14 février
- 13 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin
- 10 juillet
- 14 août
- 11 septembre
- 9 octobre
- 13 novembre
- 11 décembre

DONNÉ À VAL-DAVID, ce 11 novembre 2011

Serge Pourreaux
Directeur général